

RÉUNION

du CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE-AUSTREBERTHE



Séance du 9 mars 2021



L'an deux mil vingt-et-un, le neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le deux mars deux mil vingt-et-un s'est réuni à la salle Marcel Bertaux, sous la présidence de Monsieur Daniel GRESSENT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : quinze

Nombre de conseillers présents : neuf

Étaient présents : Mme Pauline GRESSENT, Mr David SAVOYE, Mr Jean BALLUE, Mr Thierry BRAQUEHAIS, Mme Monique DELABARE, Mr Jacky MORAND, Mme Catherine TRANOUEZ et Mr Yves LETELLIER.

Étaient absents excusés : Mr Didier BALLAND, Mr Christophe DESAULTY, Mme Cécile LEFRANÇOIS et Mr Didier PROD'HOMME.

Étaient absents : Mme Katia ANDRIEU et Mr Bruno LAPIERRE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mr Thierry BRAQUEHAIS a été élu secrétaire.

• APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 2021

Le compte-rendu de la séance du mardi 26 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

• AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS SPÉCIFIQUES

Après délibération, le conseil décide (six voix pour : Daniel GRESSENT, Pauline GRESSENT, Thierry BRAQUEHAIS, Jacky MORAND, Catherine TRANOUEZ et Yves LETELLIER et trois abstentions : David SAVOYE, Jean BALLUE et Monique DELABARE) de compléter l'aide apportée par la Communauté de Communes Caux-Austreberthe pour l'acquisition de vélos spécifiques à hauteur de 10% du prix d'achat dans la limite de 100€ pour les habitants de Sainte-Austreberthe.

• SOCLE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Après discussion et à l'unanimité, le conseil est d'accord pour équiper l'école « Les Genêts » d'un socle numérique de base pour les primaires à hauteur de 7 000 € en ce qui concerne l'équipement et 860 € pour les services et ressources numériques..

Le conseil sollicite l'état pour l'obtention de la subvention correspondant à ces investissements.

• RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE

Pour information, Mr le Maire fait part au conseil que les informations sur le règlement local de publicité intercommunale sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes.

• INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- TRAVAUX DE VOIRIE : pour information, les diverses demandes de subventions ont été déposées.

- TRAVAUX À L'ÉCOLE : il a été procédé au changement de thermostats à la maternelle.
- ÉCLAIRAGE PUBLIC : le conseil décide à l'unanimité de reconduire la coupure estivale de l'éclairage public sur la commune ; pour 2021, celle-ci est programmée du 2 mai au 1^{er} octobre.
- SUBVENTIONS : le conseil décide d'accorder pour 2021 :
 - ↳ une subvention au moto-club sous réserve de l'organisation du motocross
 - ↳ une subvention à l'USSAPB sous réserve de l'organisation des courses de l'ascension
 - ↳ une subvention au CLIC : 0€25 par habitant sous réserve de l'avis de la commission communale d'action sociale
- CONTRATS DE MAINTENANCE
A l'unanimité, le conseil autorise Mr le Maire à souscrire et à signer les contrats de maintenance des diverses installations communales.
- RÉFÉRENT POUR LES BIO-DÉCHETS
A l'unanimité et sur proposition de Mr le Maire, le Conseil décide de désigner Madame Sophie Leclerc comme référent pour les bio-déchets.
- FLEURISSEMENT
Mr le Maire a annoncé que le Département a décerné les félicitations à la commune pour l'année 2020.
- ÉCLAIRAGE PUBLIC : suite au dernier conseil, la commission travaux et finances ne s'étant pas réunie, la demande de candélabres supplémentaires sur le haut du chemin de Beaucamp sera étudiée au prochain conseil après examen de la commission.
- Une demande d'aide de jeux pour les enfants sur le jardin public central a été évoquée et sera examinée ultérieurement.
- La chasse aux œufs pour Pâques pourra être organisée si les conditions sanitaires le permettent.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la séance close à 21 heures 45.